



Vendredi 23 juin 2017

«Le plus grand cadeau que nous puissions offrir à nous-même et aux autres, c'est la qualité de notre attention.»

N°: 1454

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

a) Compte-rendu du Conseil Municipal du 08 Juin 2017

Mr MERLET Benoît à 20 H 30 (au cours du 3^{ème} sujet)

Étaient absents excusés : Mrs DANIEL Éric et BOURNE Éric – Mme LARSONNEUR Christine

Secrétaire de séance : Mr CHÉREL Fabrice

Pouvoirs : Mr BOURNE Éric à Mr HEUZEL Jean-Luc – Mme LARSONNEUR Christine à Mr CARRIC Alain

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres ayant pris part aux délibérations : 14

N° 06/2017/01 Accessibilité

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport relatif à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Ce rapport établit la liste des travaux à réaliser pour permettre l'accessibilité aux bâtiments communaux.

Le coût des travaux s'élève à 106 500 € HT. Après discussion, les membres du Conseil Municipal valident ce rapport et décident d'entreprendre les travaux sur une durée de 6 ans, et autorisent Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

N° 06/2017/02 Contrat d'association

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du montant du Contrat d'Association qui sera versé à l'OGEC pour l'année 2017 : 40 204.86 €, soit 233.04 € par élève du primaire et 998.37 € par élève de maternelle.

N° 06/2017/03 Courrier riverains Routes Départementales (Mr MERLET est arrivé pour ce sujet)

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier des riverains des routes départementales de Tréhourentec et Campénéac. Dans ce courrier, les riverains dénoncent la vitesse des véhicules sur ces routes. Après discussion, les membres du Conseil Municipal décident qu'une concertation aura lieu avec les services du Département et les riverains.

N° 06/2017/04 Demande de terrasse

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'Auberge de la Table Ronde. Mme MORICE et Mr PHILIPPE sollicitent l'autorisation pour disposer des tables et chaises sur l'espace trottoir situé devant leur établissement. Après discussion, les membres du Conseil Municipal autorisent la pose de tables et chaises sur le trottoir devant les commerces.

N° 06/2017/05 Décision modificative

Services de gardes

Médecins
Services d'urgences

02 97 68 42 42

Pharmacie 3237

Gendarmerie 17

Pompiers 18 (fixe)
112 (port.)

SAMU 56 15

ENEDIS (sécurité
dépannage)
09 72 67 50 56

SAUR (dépannage)
02 97 24 42 00

Centre Hospitalier de
Ploërmel
02 97 73 26 26

Infirmière (rue du Val
sans Retour)
06.24.59.24.74
02.97.72.51.54

Mairie
et Agence Postale
02 97 93 04 63

Cantine
02 97 93 03 73

Garderie
06 17 85 43 76

Médiathèque
02 97 73 81 78

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-678 : Autres charges exceptionnelles	0,00 €	55,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	55,00 €	0,00 €	0,00 €
R-752 : Revenus des immeubles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	55,00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	55,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	55,00 €	0,00 €	55,00 €
INVESTISSEMENT				
D-2051 : Concessions et droits similaires	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313 : Constructions	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €

N° 06/2017/06 Avenant aménagement du Bourg :

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal présente aux membres du Conseil Municipal des avenants pour les travaux d'aménagement du Bourg. Les avenants sont les suivants :

- Travaux à la grotte : 20 355 € H.T (abatage des pins fragilisés et remise en état du terrain)
- Panneau vitrine pour remplacer le panneau près de l'église : 3 500 € H.T
- Mortier rue du Docteur Guérin : 6 800 € H.T.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité ces avenants et autorisent Monsieur le Maire signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

N° 06/2017/07 Questions diverses

- a) **Cérémonie d'hommage** : L'école de Gendarmerie de Châteaulin a choisi un parrain pour sa promotion qui s'achève le 28/07/2017. Ce parrain est un gendarme né à Néant-Sur-Yvel et mort en déportation en 1944. Une cérémonie d'hommage aura lieu le 06/07/2017 à 11 H. 30 au Monument aux Morts. Une centaine de personnes sera présente. Un vin d'honneur, offert par les élèves, aura lieu au Centre d'Animations Culturelles à l'issue de la cérémonie. Le Conseil Municipal décide de mettre gratuitement la salle à disposition.

b) Réunion du Conseil Municipal

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le **vendredi 30 juin 2017 à 18 h 30 à la salle du Conseil Municipal.**

ORDRE DU JOUR :

- Nomination des délégués pour élire les Sénateurs,
- Détermination du nombre d'Adjoints,
- Election des Adjoints,
- Désignation d'un délégué suppléant à la Communauté de Communes,
- Désignation d'un délégué à la Commission services techniques à la Communauté de Communes,
- Demande de dérogation de scolarisation d'enfants à l'Ecole Enchantée,
- Rythmes scolaires septembre 2017,
- Questions diverses.

c) Conteneur à verres

Le conteneur à verres qui était situé rue Monseigneur Poirier a été transféré face au cimetière.

d) Attention aux faux démarchages

Actuellement, des **démarchages** sont réalisés auprès des néantais. Cependant, aucune convention n'a été signée avec la Mairie.

LA VIE ASSOCIATIVE

a) Club Cyclo Néantais

Dimanche 25 juin

1^{er} circuit 80 kms départ 8 h 15

NEANT-LOYAT-HELLEAN-JOSSELIN-D764-PUIS D203-REGUINY-ST FIACRE-RADENAC-BOCNEUF LA RIVIERE-JOSSELIN-HELLEAN-LA VILLE JUHEL-LOYAT-NEANT

2^{ème} circuit 63 kms départ 8 h 15

Circuit identique jusqu'à PLEUGRIFFET puis à gauche LE VEAUBRIEN-LA CHOUANNIERE-LA VILLE OGER-LANTILLAC-BOCNEUF LA RIVIERE-JOSSELIN-HELLEAN-LA VILLE JUHEL-LOYAT-NEANT

3^{ème} circuit 50 kms départ 8 h 15

Circuit identique jusqu'à BOCNEUF LA RIVIERE puis retour par le même itinéraire.



b) Club des Chevaliers de Brocéliande

Le buffet campagnard aura lieu le **mercredi 12 juillet à 12 h 30 salle de la cantine.**

Les personnes non inscrites sont priées de le faire au plus tôt en appelant Mme GORTAIS au 02.97.93.09.15 ou Mme BELNA au 02.97.93.03.16 ou le restaurant La Table Ronde au 02.97.93.03.96

Gratuit pour les adhérents

13 € pour les non adhérents

c) Les 70 ans du club de football "Les Bleuets"

Amis sportifs,

A l'occasion des 70 ans du club de football "Les Bleuets", nous souhaitons rassembler toutes les personnes qui ont oeuvré à la vie de l'association. La journée se déroulera le **samedi 01 juillet 2017 à la salle de Néant sur Yvel**

Les personnes concernées qui n'auraient pas reçu d'invitation peuvent nous contacter au plus vite :

Yoann Becel : 02 97 22 90 96 - Monique Heuzel : 02 97 93 07 95

Le bureau des Bleuets

DIVERS

a) Marches d'été

Les marches d'été reprennent à compter du **mardi 27 juin 2017**. RDV à 19 h 30 au parking des écoles.

b) Auberge de la Table Ronde

Attention, **fermeture pour congés** à l'Auberge de la Table Ronde du **lundi 26 juin au mercredi 5 juillet 2017**.

Ouverture le jeudi 6 juillet 2017.

c) Fortes chaleurs

[Quels sont les risques liés à de fortes chaleurs ?](#)

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon. Ainsi :

Chez l'enfant et l'adulte

Le corps exposé à la chaleur transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température (37°C). En conséquence, on perd de l'eau et le risque de déshydratation devient important. On peut également avoir un « coup de chaleur » (une hyperthermie), soit une température corporelle supérieure à 40°C. Ce risque concerne principalement les nouveau-nés, les jeunes enfants et les adultes particulièrement exposés à la chaleur (sportifs, travailleurs en extérieur).

Chez la personne âgée

Les personnes âgées constituent une population particulièrement à risque d'hyperthermie et de déshydratation. Le corps transpirant peu, il a donc du mal à se maintenir à 37°C, favorisant l'augmentation de la température du corps et donc, le coup de chaleur.

[Qui sont les personnes à risques ?](#)

Tout le monde peut souffrir de la chaleur. Les personnes les plus à risques sont néanmoins :



PERSONNES ÂGÉES
DE PLUS DE 65 ANS



PERSONNES HANDICAPÉES
OU MALADES À DOMICILE



PERSONNES
DÉPENDANTES



FEMMES
ENCEINTES



ENFANTS

D'autres personnes sont susceptibles d'être à risque, telles que les personnes souffrant de maladies chroniques, les travailleurs exposés à la chaleur, les sportifs, les personnes en situation de précarité ou sans-abri ...

Comment se protéger pendant de fortes chaleurs ?

Pour tous, il est nécessaire d'**adopter les bons réflexes** :



Mais aussi :

- pendant les heures les plus chaudes (entre midi et 16h), ne pas s'exposer et se reposer dans un lieu frais ;
- porter des habits amples et légers ;
- donner et prendre des nouvelles de ses proches, notamment des personnes fragiles ;
- **en cas de malaise ou de troubles du comportement, contacter son médecin.**

Protéger systématiquement les enfants, notamment ceux dont la peau et les yeux sont particulièrement sensibles, au moyen de chapeau, lunettes de soleil, t-shirt et short long ..., renouvelez régulièrement l'application de crème solaire (toutes les deux heures) et n'exposez jamais directement les nourrissons au soleil.

Pour la personne âgée :

- passer plusieurs heures par jour dans un endroit frais ou climatisé et ne pas sortir aux heures les plus chaudes de la journée ;
- mouiller régulièrement le corps pour abaisser la température corporelle (par exemple en s'appliquant des linges ou un gant humides sur le visage, les bras, le cou ; se vaporisant de l'eau sur le visage...)
- boire suffisamment (environ 1,5 litre d'eau). En cas de difficultés à avaler des liquides, consommer des fruits (melon, pastèque, prunes...)
- manger suffisamment (si besoin en fractionnant les repas) pour apporter les sels minéraux nécessaires à l'organisme, même en l'absence de sensation de faim ;
- donner de ses nouvelles à son entourage et ne pas hésiter à voir son médecin traitant ou à demander de l'aide dès que cela s'avère nécessaire.

Contactez le 15 si vous constatez les symptômes suivants :

Grande faiblesse, grande fatigue, étourdissement, vertiges, troubles de la conscience, nausées, vomissements, température corporelle élevée, soif et maux de tête ...

Dans l'attente des secours, agissez rapidement :

Transportez la personne à l'ombre ou dans un endroit frais, mouiller son corps d'eau fraîche (à l'aide d'un vaporisateur par exemple) et ventilez-la.

d) Remerciements :

Face à l'hommage marquant et émouvant qui a été rendu à Eric et dans l'impossibilité de répondre individuellement, Marie-Claude Daniel, ses enfants, petits enfants et toute la famille vous remercient profondément pour toutes les marques d'affection et d'amitié que vous leur avez manifesté. Vous avez su leur témoigner un grand réconfort.

VIE PAROISSIALE

Dimanche 2 juillet : la messe aura lieu à l'Eglise de **Néant-sur Yvel à 9 h 30**

**BONNE SEMAINE A TOUTES ET A TOUS
ET A LA SEMAINE PROCHAINE**